

Formation

Les plantes bio-indicatrices : Guide de diagnostic des sols

mardi 15 et mercredi 16 septembre 2015

Contenu de formation

Intervention de Lionel Bunge, Promonature

1^{ère} journée

- Plantes et évolution (notion d'évolution, initiation à la science botanique)
- Ecologie et biologie (notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices)
- Liens plantes/sol (Savoir d'où vient la plante pour apprendre ce qu'elle nous indique sur un sol, présentation de cas concrets d'évolution de la flore)
- Pratique de terrain (détermination des biotopes secondaires, reconnaissance des familles et espèces bio-indicatrices et relevés botaniques de terrain)

2^{ème} journée

- Plantes et pratiques culturales (influences des pratiques (labours, enherbement, BRF) et présentation de cas concret)
- Méthodologie du diagnostic de sol (méthode et étapes du diagnostic de sol, échelle de valeur en bio-indication)
- Réalisation de diagnostics sur le terrain et mise en pratique du diagnostic
- Analyse et interprétation : mise en commun et premières analyses des diagnostics réalisés

Infos pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs et les porteurs de projet (financements VIVEA)
- Repas tiré du sac : chacun amène son casse-croûte.
- Public : agriculteurs contributeurs VIVEA, cotisants solidaires bio et non-bio, porteurs de projet.
- Lieu : Nice : bureau Agribio : Box 58, MIN Fleurs,



Inscription



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance : ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Les plantes bio-indicatrices : Guide de diagnostic des sols

- 2 journées : 300 € (260 € si adhérents Agribio 06)
Joindre un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.
- Gratuit pour les contributeur VIVEA (chef d'exploitation et conjoint collaborateur, cotisant solidaire, porteur de projet)
Attention d'être à jour de vos contributions VIVEA au niveau de la MSA
- Pour les cotisants solidaires ou personnes nouvellement installées :
merci de joindre une attestation d'affiliation MSA
- Pour les porteurs de projet : merci de joindre une attestation en démarche d'installation délivrée par le Points Accueil Installation.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX
Tel : 04 89 05 75 47- 06 66 54 07 96

Courriel : agribio06-technique@bio-provence.org

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.06.07143.06 auprès du préfet de région
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Signature :

